



## Budget 2021

Musée Français de la Brasserie  
3<sup>ème</sup> phase des travaux

**472 614 €**

## LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

Extension du système de vidéo-protection

**235 864 €**

Aire de loisirs  
Préparation et études

**280 986 €**

Charpente de la salle polyvalente de l'école Jean Moulin

**248 000 €**

Réfection voiries diverses

**53 600€**

**0€**

D'emprunt

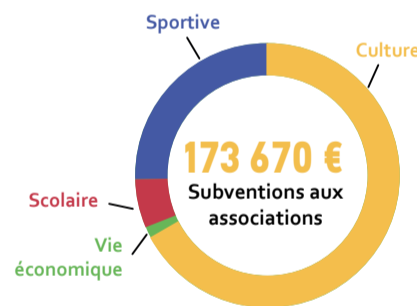
**0€**

D'augmentation d'impôts

**1 878 894 €**

Excédent de fonctionnement

Définition : Il s'agit du résultat de l'exercice 2019 (Recettes de fonctionnement de l'exercice - Dépenses de fonctionnement de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice précédent (déficit ou excédent reporté) pour obtenir le résultat global de la section de fonctionnement que l'on appelle aussi excédent ou déficit de fonctionnement.



## Edito



### PROTÉGER !

La période que nous traversons nous impose de revoir certaines de nos habitudes. Cette période nous oblige à revoir certains de nos automatismes voire de nos priorités.

Toutefois, les objectifs de la municipalité restent en phase avec les enjeux et les problèmes que rencontre notre société.

Protéger : en faisant que la santé publique soit préservée, intensifiée et organisée.

Protéger : en accentuant les moyens dédiés à la sécurité des biens et des personnes. Ainsi, le nombre de caméras de vidéo protection sur la ville passera cette année de 23 à 45 caméras.

Protéger : notre patrimoine en intensifiant les travaux sur la Tour de Brassage du Musée Français de la Brasserie et en réalisant des travaux sur la charpente de l'école Jean Moulin.

Protéger : notre environnement en lançant les travaux sur le site de l'Arboretum pour préserver la nature, la découvrir et se l'approprier.

Luc BINSINGER  
Maire

Bien Chaleureusement !

Permanence Facebook en direct :  
lundi 3 mai 2021 à 17h.



## Vie sociale

### AEIM : Fin de travaux de restructuration et réhabilitation du foyer Arc-en-ciel

Le Maire, Luc BINSINGER, Isabelle BORDEAUX, adjointe à l'urbanisme et aux travaux, Daniel VERNIER, adjoint à la cohésion sociale, à la politique de l'habitat et à l'accessibilité et Anne-Laure DISPOT, directrice générale des services en compagnie de Mr JEANJEAN, vice-président de l'AEIM, Mr HORRACH, directeur général, Mr BENSAT, directeur du pôle habitat et Mr BENSOUOLA, directeur du foyer Arc-en-ciel ont pu visiter la réhabilitation du foyer Arc-en-Ciel.

L'ensemble du bâtiment a été repensé afin que l'accessibilité mais aussi la proximité soient au cœur du projet pour que les 87 résidents handicapés s'y sentent bien. L'harmonie des couleurs, les luminaires leds évitant les effets stroboscopiques, l'isolation phonique, la signalétique, chaque détail a été soigneusement choisi pour que les résidents puissent s'acclimater des lieux en se créant des repères et en ne subissant aucune perturbation. Chaque pensionnaire possède une chambre d'une superficie de 24 m<sup>2</sup> équipée d'une salle de bain. 6 chambres d'accueil d'urgence permettront d'accueillir des résidents de façon temporaire. Au sein des locaux, avec une entrée indépendante un appartement d'évaluation de vie en autonomie a également été créé afin d'estimer la capacité des résidents à un retour à une vie en indépendance.

Ce projet de restructuration du foyer de vie Arc-en-Ciel de l'AEIM est engagé depuis 2016 et représente un coût de 7M€ de travaux. Cette réhabilitation permettra également d'accueillir dans le foyer de vie de St Nicolas de Port les résidents du foyer « Les Saulniers » de Varangéville. La municipalité a souhaité souligner l'importance de ces travaux de réhabilitation qui viennent compléter la rénovation des 229 logements du quartier Prignet et les travaux à venir de l'Arboretum.



## Question du BIM

### Comment la ville renforce-t-elle la sécurité ?



La ville investit, de nouveau cette année, dans la sécurité en achetant de nouvelles caméras de surveillance. La Préfecture a validé la demande d'autorisation d'extension du système de vidéo-protection et l'installation de 18 nouvelles caméras extérieures et 4 dans la Basilique saint Nicolas dans le cadre de la sécurisation des édifices religieux en vue du risque terroriste. Cet arrêté autorise également l'étendue du périmètre d'installation de la caméra nomade permettant ainsi de la placer à un instant T, en fonction des besoins, dans une zone de St Nicolas de Port. En complément, un logiciel de reconnaissance, permettra de repérer à partir d'éléments tels que la couleur d'une voiture, un habit, un accessoire, les personnes ou véhicules recherchés. Ce projet sera subventionné par le Conseil Départemental et la Préfecture.



## Chroniques insolites de St Nicolas de Port

Lors du premier confinement, Gérard CROUZIER a profité du temps disponible imposé par la crise sanitaire de la Covid-19 pour se replonger dans ses archives et la lecture de récits sur la Lorraine.



Passionné depuis l'enfance par l'histoire médiévale et Renaissance de la Lorraine, Gérard CROUZIER a grandi à l'ombre de la Basilique. Raconteur d'histoires, il est naturel pour lui de partager ce qu'il sait à un large public notamment lors de visites guidées de l'édifice au sein de l'Association Connaissance et Renaissance de la Basilique. Du 18 mars jusqu'au 10 mai 2020, il a publié sur la page Facebook nommée : « Les Nocturnes de René II » une chronique quotidienne. C'est ce qu'il vous propose de découvrir dans cet ouvrage « Chroniques insolites de St Nicolas de Port » et bien plus encore... En vente au prix de 27€ auprès de l'association Connaissance et Renaissance de la Basilique -1 rue des 3 Pucelles (Les droits d'auteur sont entièrement reversés à l'association).

## La piste du sanglier et autres contes marins

Nathalie FAGOT, portoise et enseignante à Nancy au lycée Poincaré et à Sciences Po, a écrit, lors du 1<sup>er</sup> confinement, son premier recueil de nouvelles « La Piste du Sanglier et autres contes marins ».



Treize récits courts tous « parfumés à l'eau de mer », nous invite à retrouver nos sens à travers des histoires d'émotions, d'amour, de jalousie, de deuil et de rencontres... avec toujours une présence très forte de la nature : la terre parfumée des Cévennes dont Nathalie FAGOT est originaire, le feu de la musique russe et l'air des grandes chevauchées dans les steppes mongoles. Dans des univers aussi différents, les héros de ces nouvelles sont nous, elle, les hommes et les femmes bousculés par leur destin, emportés par la grande vague de la vie. « La piste du Sanglier et autres contes marins » est disponible en version numérique (3,49 €) et papier (13,90 €) sur le site Librinova ou d'autres sites en tapant le titre et l'auteur ou sur commande (12€) auprès de Nathalie FAGOT par mail à [nathaliefagot@aol.com](mailto:nathaliefagot@aol.com) ou par téléphone au 09 84 32 37 67.

## Nouvelle médaille « saint Nicolas en Lorraine »

La médaille « saint Nicolas en Lorraine » frappée par la monnaie de Paris et dessinée par Christine FISCHER, nancéienne spécialisée dans la réalisation d'émaux est la pièce idéale à se procurer en souvenir ou pour parfaire une belle collection.

Déclinée sous 2 versions, celle colorisée et émaillée à la main a demandé patience et précision à Christine FISCHER pour faire apparaître couleur après couleur saint Nicolas et les 3 enfants, sous un ciel étoilé.

Les médailles « saint Nicolas en Lorraine » sont en vente à la chocolaterie JOURDAN (68 rue Anatole France) sous différents modèles de présentation : la médaille colorisée émaillée avec capsule transparente (18€), médaille seule non colorisée (3€) et avec capsule transparente et écrin (11€).



## Travaux GRDF : sécurisation et modernisation du réseau de distribution de gaz

GRDF procède, depuis le 8 février, à la sécurisation et modernisation du réseau de distribution de gaz, au changement de la canalisation principale et à la réalisation de branchements individuels.

Ces travaux se dérouleront en plusieurs phases. La première phase sur l'allée des Tilleuls et la rue des Ormes vient de se terminer. La seconde phase sur la rue des Erables et la rue du Haut de la croix est en cours. Puis les équipes entameront les travaux sur la route de Ville-en-Vermois, rue des Bouleaux, allée des Tamaris et rue des Acacias. Les riverains, les services de soins et d'aide à domicile peuvent accéder aux habitations durant toute la durée des travaux. Des déviations sont mises en place au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Durant toute la durée des travaux le ramassage des ordures ménagères et du tri-sélectif sera effectué à 4h du matin, les poubelles doivent être sorties la veille au soir à partir de 19 h.

Horaire du chantier : 8h-17h

N° de téléphone : Interlocuteur des travaux GRDF : JACINTO Brice – 06 44 14 35 77

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Service client : N° Cristal – 09 69 36 35 34 - non surtaxé

Ville de St Nicolas de Port – 03 83 48 15 15 – Benoît DECARNE

## Restauration de la Tour de Brassage : 3<sup>ème</sup> phase



Depuis avril 2019, la Tour de Brassage du Musée Français de la Brasserie bénéficie de travaux d'envergure programmés sur 4 ans nécessaires à la sauvegarde du bâtiment classé monument historique depuis 1988.

Les 2 premières phases réalisées de 2019 à 2020 ont permis la restauration des façades Sud, Est et Nord de la tour d'escalier, la réfection des étanchéités des trois toitures terrasse, du dôme de la tour d'escalier, l'installation de blocs secours dans les 2 cages d'escalier et la restauration de la façade Ouest.

La phase 3 engagée depuis fin mars 2021 consiste à restaurer la façade Sud et la partie gauche Est de la tour de brassage ainsi que l'aménagement de l'accès à la tour devant la façade ouest.

## Réouverture de La Poste : changement de décor

Depuis le 2 février, la poste de St Nicolas de Port a rouvert ses portes après plus de 4 mois de travaux de réhabilitation accompagnés par la ville pour la mise en accessibilité.

Désormais grâce aux travaux réalisés, l'accès au bâtiment est aux normes pour toutes les personnes en situation de handicap par l'aménagement extérieur avec la création d'une place PMR (Personne à mobilité réduite) et d'une rampe d'accès et un espace adapté à la circulation à l'extérieur et à l'intérieur des locaux.

Le bureau de poste réaménagé est composé d'un guichet unique, un espace dédié aux conseils, aux projets, à l'expertise, à l'innovation, à la téléphonie... complétés par la présence d'un agent mobile muni d'une tablette tactile pour le conseil, la vente de produits, l'envoi de mandats et autres opérations courantes et un bureau dédié au conseil financier.



Les horaires d'ouverture sont les suivants :

**Du lundi au vendredi :**  
de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (sauf le mardi ouverture à 10h) et levée du courrier à 15h15

**Samedi :** de 9h à 12h et levée du courrier à 12h



## Guillaume CAMUSET, nouveau président de la MJC

Guillaume CAMUSET, 26 ans, a pris la suite de Claudine RIBOULOT au poste de Président de la MJC.

«Enfant de la MJC», il fréquente le centre aéré de St Nicolas de Port depuis son plus jeune âge où il vit ses plus belles expériences, entre 11 et 17 ans. Attaché au lieu, à son fonctionnement et après ses études de professeur des écoles (reconnues équivalent BAFA), il intègre la structure, en 2017, en tant qu'animateur du centre aéré et des mercredis récréatifs. En 2019, suite à un Master ingénierie-pédagogique (reconnu équivalent BAFD), il consolide son engagement dans l'éducation populaire en tant que directeur du centre aéré de la MJC Nomade de Vandoeuvre et coordinateur de projets en animation socio-culturelle à Dombasle. Fin 2019, il devient administrateur au Conseil d'Administration de la MJC et rejoint le bureau en qualité de vice-président où il apprend cette nouvelle fonction aux côtés de Claudine RIBOULOT. Aujourd'hui nouveau Président, il compte mettre son dynamisme au profit de la MJC.





# 3 questions à François PELISSIER, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

**Depuis 1 an, la crise sanitaire nous a imposé de sans cesse nous renouveler. Comment la Chambre de Commerce et d'Industrie accompagne-t-elle les acteurs économiques dans cette situation inédite ?**

Avant le confinement de mars 2020, la CCI s'est mobilisée avec les chambres d'Agriculture et de Métiers et de l'Artisanat au sein de l'Acaciam pour :

- Mettre en place une cellule d'accueil et d'écoute unique des entrepreneurs (10 collaborateurs, plus de 2000 sollicitations réalisées)
- Engager des actions concrètes : fourniture de plus d'un million de masques aux acteurs économiques de tout le département ; Mise en œuvre d'un site géolocalisant plus de 700 établissements ouverts (production, vente alimentation) en circuits courts...

Un dispositif toujours en vigueur, enrichi d'une nouvelle responsabilité confiée par l'Etat de chef de file sur le volet offensif du Plan de relance.

**La pandémie mondiale que nous connaissons a mis à mal les commerces de proximité. Quelles sont les solutions leur permettant de sortir de cette crise économique ?**

Les commerces de détail, restaurateurs, hôteliers, acteurs de l'événementiel font effectivement partie des établissements particulièrement impactés. Nous accompagnons toutes les entreprises qui le souhaitent via notre cellule d'appui. Nous rassemblons tous les acteurs de la prévention des difficultés des entreprises (tribunal de commerce, experts-comptables, avocats, fonds de soutien.) pour anticiper. Nous valorisons les commerces de proximité et les circuits courts, nous accompagnons plus d'une centaine de commerces dans leur digitalisation, plus de 20 villes et communes et leurs commerces dans le cadre des

projets nationaux « Petite ville de demain » et « cœur de ville ». Nous positionnons les acteurs économiques dans les réflexions sur les mobilités urbaines de demain. Il faut accompagner nos TPE dans leurs mutations écologiques, énergétiques et numériques. Cela passe par des diagnostics personnalisés, des cycles de formation, un accompagnement individuel.

**La crise sanitaire peut effrayer les porteurs de projet à se lancer dans la création d'entreprises. Qu'avez-vous à leur dire ?**

En chiffre, la création d'entreprises n'a pas faibli en période Covid ce que nous constatons dans notre cycle de réunions mensuelles d'accompagnement. De nouveaux besoins apparaissent, de nouvelles pratiques, de nouveaux modes de consommation. Il y a donc la place pour de nouveaux entrepreneurs ! Près de 2/3 des créations d'entreprises sont cependant des micro-entreprises. Le plus dur, post création, pour ces structures fragiles, c'est de pouvoir vivre de son projet, le développer et le pérenniser. C'est là que la CCI et sa filiale Racine gestionnaire de pépinières sont essentielles : en étant accompagné dans votre première année vous doublez vos chances de réussite !



### Pharmacie : fusion de deux officines

*Suite au départ en retraite de Mme BADOE, Marie-Laure COLIN, Portoise depuis 25 ans et gérante de la Pharmacie de la Basilique, située rue Anatole France, a repris depuis le 19 janvier la pharmacie Place de la République et ainsi fusionné les deux enseignes.*



Avec pour objectif de redynamiser l'offre pharmaceutique au centre de St Nicolas de Port et pérenniser les emplois des deux officines, Marie-Laure COLIN a fait le choix d'installer la Pharmacie de la Basilique dans les locaux Place de la République bénéficiant ainsi d'un espace plus grand, rénové il y a 5 ans et de matériels modernes avec notamment des automates pour le stockage et la délivrance des médicaments. Le vaste espace permettra de poursuivre et développer des gammes de produits entre autres en herboristerie et produits naturels.

**Pharmacie de la Basilique : 12 Place de la République – 03 83 48 10 02  
ph.basilique@offisecure.com**

### La bijouterie Florkiewicz devient MSF Boutique Cadeaux

*En extension de son activité de vente et création de bijoux uniques en cristal Swarovski et de bracelets en pierres naturelles reconnues pour leurs vertus, la bijouterie Florkiewicz, devenue MSF Boutique Cadeaux propose une gamme de produits diversifiés.*

Savons végétaux au beurre de Karité bio, bougies aux senteurs gourmandes en cire de Colza, eaux de toilette, tasses, mugs, tisanes bio, foulards, écharpes, bonnets, maroquinerie, accessoires, ... embellissent la boutique pour le plaisir de la clientèle. Pour compléter cette activité, Muriel FLORKIEWICZ passionnée de photographies animalières, expose et met en vente ses prises, réalisées dans la nature lorraine : libellule dans la rosée matinale, papillon « azuré »...



Et toujours pour votre service, le changement des piles de montres.

**MSF Boutique Cadeaux : 9 Place de la République – le jeudi, vendredi et samedi de 9h à 18h**

### Nouveau directeur et locaux rénovés à la Banque Populaire

*Ancien chef d'entreprise dans le domaine de la communication, Maxime HICKENBICK s'est reconverti il y a 4 ans. Après un master 2, sur 1 an, dans le domaine de la finance il intègre la Banque Populaire en tant que chargé de la clientèle professionnelle à l'agence de Toul.*

Depuis mi-janvier, il a rejoint l'agence de St Nicolas de Port en qualité de directeur et chargé de clientèle professionnelle. Il accompagne ainsi les artisans, commerçants, professions libérales et entreprises de la création au développement de leurs projets. A ses côtés, deux chargés de clientèle particuliers complètent l'équipe. En août dernier, l'agence a également connu une rénovation totale des locaux. L'espace comprend désormais un sas d'entrée, ouvert de 6h à 22h, permettant le dépôt d'argent en toute sécurité.

**Banque Populaire : 2 rue Charles Courtois – 03 54 22 10 00 – du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h**

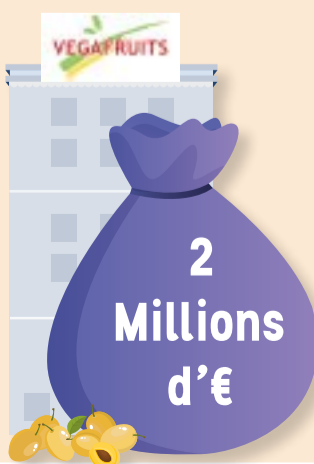


### Une laverie automatique au Frunshopping de St Nicolas de Port



Située au Frunshopping, à proximité de la station de lavage et en extérieur, la « LAVERIE REVOLUTION » est équipée d'une machine à laver 8kg (4€), d'une machine à laver 18kg (8 €) pour les linges volumineux, d'un sèche-linge 18kg (2€) et d'un abri pour les clients. Ce nouveau service est accessible 24h/24 et 7j/7 avec la possibilité d'un paiement en espèces (l'appareil ne rend pas la monnaie) ou par carte bancaire. Simple d'utilisation, il vous suffira de suivre les instructions. Petit plus, la lessive (écologique, sans phosphate ni allergène) est incluse et l'assouplissant est en option.

**Frunshopping de St Nicolas de Port – Route de Ville en Vermois**



**C'est l'aide que va recevoir Vegafruits dans le cadre du plan de relance mis en place par le gouvernement. 1 milliard d'euros a été débloqué par l'Etat pour ce dispositif, permettant l'investissement et la modernisation des industries.**

Après une année rythmée par la crise sanitaire, cette aide agit comme un accélérateur dans le développement des projets en cours de la coopérative fruitière portoise. Le projet d'investissement total s'élève à 10 millions d'euros et financera notamment des projets axés sur l'amélioration énergétique avec la rénovation du bâtiment consacré au froid industriel permettant de diviser leurs émissions de gaz à effets de serre par 140. La coopérative souhaite également renforcer la production de mirabelles mais aussi développer la transformation d'autres fruits comme les cynorrhodons (fruit de l'églantier), les cerises noires ou encore les griottes.



## Vie municipale



Cyril GAILLARD, technicien logistique à l'UGECAM, intégrera le Conseil Municipal à la suite du départ de Sébastien NANTZ investi depuis 2011 dans la municipalité. Raymond ZEKPA siégera quant à lui au Conseil Communautaire.



## Vie sociale

### L'Espace D.E.F.I.S à l'écoute des aidants familiaux

**A compter du mois d'avril, en partenariat avec le service Autonomie du Département, l'Espace D.E.F.I.S propose des ateliers groupe de parole Orchidée en direction des aidants familiaux, c'est-à-dire à toute personne confrontée à la dépendance d'un proche âgé et qui lui vient en aide régulièrement.**

Ces rencontres mensuelles autour d'ateliers, de temps d'information, de formation et de convivialité, sont animées par le Docteur GUITTON, psychologue du Conseil Départemental. C'est un lieu d'expression libre qui permettra à chacun d'échanger avec des personnes vivant des événements comparables, d'être accompagné, de s'adapter à l'évolution de la maladie ou de la dépendance... Le groupe de parole « Orchidée » se réunira le jeudi 15 avril, le vendredi 28 mai et le jeudi 24 juin de 14h à 16h à la MAPEJE – 26 rue du 4<sup>ème</sup> BCP à St Nicolas de Port.

**Renseignements et inscriptions : Espace DEFIS – CCAS – 03 83 45 14 17 – [espacedefis991@orange.fr](mailto:espacedefis991@orange.fr)**



## Vie quotidienne

### Déjections canines : des canisacs à disposition

**L'attitude de certains propriétaires de chiens est inadmissible. Afin de contribuer au bien-être de tous, il est du devoir de chacun de ramasser les déjections de son animal sous peine d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (68 €).**

Des distributeurs de canisacs et poubelles adaptées sont implantés à différents endroits de la ville : rue du Canal, ruelle des Tanneurs, à l'angle des rues Moycet et Jean-Jaurès, place du vieux Marché, rue Jolain (près de la salle de fêtes), rue Anatole France (au niveau de l'espace DEFIS), rue des Œillets, placette de la Belle Source, allée du Dr St Mihiel, parking Brudchoux, Arboretum, à l'angle des rues du Blanc Mur et Maître Guillaume, à l'angle du chemin des Ecoliers et de la rue de Lorraine, à l'angle de la ruelle des Vélos et de la rue Pasteur, Square Ringeval et angle de la rue du Général de Gaulle et de l'allée Sire de Réchicourt. Des canisacs sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

### Piste cyclable : quelques règles de bonne conduite



Source de danger pour les piétons, la piste cyclable route de Ville en Vermois est réservée aux cycles à 2 ou 3 roues et aux engins de déplacement personnel motorisés (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue). Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur) ainsi que les cyclistes qui tiennent leur vélo à la main sont assimilés à des piétons. Ils doivent donc circuler sur le trottoir parallèle prévu à cet effet, et ce, à une vitesse inférieure à 6 km/h.

### Trottinette électrique : quelle réglementation ?

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la loi a évolué et de nouvelles dispositions sont désormais obligatoires pour les usagers de trottinettes électriques.**

La nouvelle réglementation oblige les utilisateurs à disposer sur leur véhicule : d'un avertisseur sonore, d'un système de freinage, de catadioptrés arrière et latéraux (dispositifs réfléchissants) et de feux de position avant et arrière. Ces nouvelles mesures viennent en complément de la loi initiée en 2019 qui encadre l'usage des trottinettes : interdiction de circuler sur les trottoirs, vitesse maximale autorisée de 25 km/h, utilisation des pistes cyclables autorisées, casque audio interdit, 1 seule personne par trottinette et obligation de prendre une assurance responsabilité civile.



### Urbanisme : quelles démarches pour des travaux sur mon habitation ?

**La crise sanitaire et le confinement ont permis aux Portoïsiens de réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration de leurs habitations. De nombreuses constructions (abris de jardin, terrasses, extensions...) ont vu le jour sans faire l'objet de déclaration en mairie.**

Pour rappel, St Nicolas de Port est dotée, depuis 2017, d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui découpe le territoire en plusieurs zones : urbaines, naturelles et agricoles. Il prend en compte les servitudes d'utilité publique comme le périmètre ABF (Architectes Bâtiments de France) et les différents risques notamment inondation et affaissement dû à la dissolution du sel. Enfin, il définit le projet d'aménagement de la commune et les règles d'urbanisme qui la régissent.

Ainsi, toute construction ou modification extérieure d'un bâtiment (local, maison, abri de jardin...) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie (déclaration préalable, permis de construire et/ou démolir...) avant de commencer des travaux. Le service urbanisme (03 83 48 81 41) se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à vos projets de construction, modification ou réhabilitation. Vous pouvez également consulter le site [service-public.fr](http://service-public.fr), rubrique « autorisation d'urbanisme ».

### Où se procurer les sacs de tri sélectif ?

**Vendredi 4 et samedi 5 juin 2021**, les élus et services techniques de la ville accueilleront les Portoïsiens à la salle des fêtes de St Nicolas de Port pour la distribution annuelle de sacs de tri aux horaires suivants : **le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 14h.** Vous pouvez également toute l'année, sur demande auprès de l'accueil de la mairie, obtenir gratuitement des sacs jaunes destinés au tri.

### En bon voisinage : limitez les nuisances sonores

Le printemps est propice aux activités en extérieur ! Il est important de veiller au respect de la réglementation concernant l'usage de matériels de jardinage ou de bricolage. L'emploi de tout engin bruyant pouvant atteindre la tranquillité du voisinage est limité à certaines heures de la journée :

- du lundi au vendredi entre 8h et 20h
- le samedi entre 9h et 12h et entre 15h et 19h
- le dimanche et jours fériés entre 10h et 12h



Les propriétaires de chiens sont également priés de prendre toutes les mesures pour éviter que leur(s) animal(aux) ne perturbe(nt) la tranquillité de tous par des aboiements fréquents ou trop intenses.

ESPACE D'EXPRESSION RÉSERVÉ AU GROUPE MINORITAIRE « AGIR ENSEMBLE »

L'espace d'expression étant petit, je l'utiliserai pour partager de belles citations menant à réflexion et/ou au sourire, dont voici la première : "La vie n'est pas un problème à résoudre mais une réalité qui doit être vécue" - Kierkegaard

### Carte Nationale d'identité : quand la renouveler ?

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Carte Nationale d'Identité (CNI) délivrée à des personnes majeures (plus de 18 ans) est valable 15 ans.**

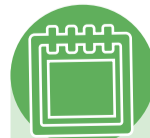
Les CNI délivrées à des personnes majeures, entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement prolongées de 5 ans, sans que cela n'apparaisse sur ces dernières. La durée de validité restera de 10 ans pour les mineurs. Toutefois, en cas de voyage, vous devrez la renouveler avec un justificatif à l'appui.

La CNI est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Lors de la demande de duplicata, il vous sera demandé un règlement de 25 € sous forme de timbres fiscaux que vous pourrez vous procurer auprès du Trésor Public ou dans un bureau de tabac/presse.

Pour toute demande, s'adresser à une mairie équipée de bornes biométriques : Baccarat, Dieulouard, Frouard, Homécourt, Jarny, Jarville-la-Malgrange, Joeuf, Laxou, Longuyon, Longwy, Lunéville, Nancy, Nomeny, Pont-à-Mousson, Rosières-aux-Salines, Saint-Max, Toul, Val de Briey, Vandœuvre-lès-Nancy et Vézeville.

**Il est nécessaire au préalable de réaliser une pré-demande sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>**

**A l'heure où nous éditons ce bulletin, une nouvelle carte avec un nouveau format et de nouvelles conditions est prévue en août 2021.**



## Agenda

La crise sanitaire que nous vivons nous met dans l'incapacité de fournir un agenda des manifestations pour les semaines à venir, retrouvez toute l'actualité sur le site de la ville [www.saintnicolasdeport.com](http://www.saintnicolasdeport.com) et les réseaux sociaux.